



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 160

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la question de la formation des intérimaires dans les grands groupes industriels. De nombreux groupes internalisent les missions d'intérim afin de produire en flux tendus. Néanmoins, la formation professionnelle des salariés en question pose des problèmes de sécurité, car la fonction première des agences d'intérim est de proposer des salariés dans des délais rapides, même quand ceux-ci n'ont pas suivi les formations requises. Il lui demande s'il compte se pencher sur la question de la formation professionnelle des anciens intérimaires, intégrés aux grands groupes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 160

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4274

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)